

BULLETIN MUNICIPAL n° 10

Juin 2020

Mairie de St Pierre d'Exideuil

Tél : 05 49 87 03 96

www.saintpierredexideuil.fr

contact@saintpierredexideuil.fr



MOT DU MAIRE



C'est un journal spécial COVID que vous avez entre vos mains.

Nous venons de traverser une période que nous n'avons jamais connue, nous devons rester vigilants et respecter les gestes barrières. Nous sommes toujours en veille sanitaire. La plupart des manifestations sont annulées nous avons tous hâte que ce virus disparaisse pour retrouver ces moments de convivialité chers à tous.

Durant ce confinement il était très compliqué de savoir ce que l'on devait faire. Nous avons eu des difficultés à nous fournir en masques et gel hydroalcoolique. Nous avons appelé les personnes de plus de 75 ans vulnérables ou isolées. Peut-être avez-vous été oublié, aussi je vous invite à contacter la mairie pour vous faire connaître car malheureusement pour certains d'entre vous nous n'avons aucun contact.

Il a été confectionné des masques, nous avons assuré des permanences mairie et il y a eu un gros travail de préparation aux écoles pour s'adapter aux protocoles qui ne cessaient de changer. Merci à tous ceux qui ont été mis à contribution : les couturières bénévoles, les personnes qui ont aidé leurs voisins, l'équipe enseignante, les employés communaux et les élus. Vous avez permis malgré une situation exceptionnelle que tout se passe pour le mieux à Saint-Pierre d'Exideuil.

Le 8 mai 11h30 il a été déposé une gerbe et un hommage fut rendu à nos morts. C'était une cérémonie inhabituelle à laquelle vous êtes nombreux à participer en temps normal.

Au nom du conseil je remercie les Exidoliennes et Exidoliens qui nous ont accordés leur confiance le 15 mars. Le conseil municipal a été mis en place le 26 mai.

Je tiens à remercier les administrés qui font l'effort d'entretenir les parties communes autour de chez eux. C'est de l'entraide et de la solidarité car tout ne peut être du ressort de la collectivité. J'invite chacun de vous à faire de même dans la mesure de vos possibilités Je vous rappelle que tout produit chimique nous est interdit comme pour vous particulier.

Je vous souhaite de bonnes vacances et prenez soin de vous en cette période compliquée.



Jean-Marie PEIGNÉ



CLIN D'ŒIL

RAPPEL : Les horaires de tonte sont réglementés par un arrêté préfectoral du 19 juin 2007 concernant les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par des particuliers. Ainsi, l'utilisation d'appareils comme tondeuses à gazon (mais aussi tronçonneuses, raboteuses, perceuses etc.) dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisée qu'aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ; les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

- - - - -

Tarifs des salles : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de location pour la salle polyvalente et la salle du Cèdre en 2020.

HABITANTS COMMUNE		
SALLE DES FETES	SALLE DU CEDRE	
Jusqu'à 50 personnes	160 €	90 €
De 50 à 100 personnes	210 €	10 € de l'heure
Plus de 100 personnes	270 €	(40 personnes maximum)

Concessions cimetièrre : Le tarif reste maintenu pour 2020. Le prix du M2 du terrain des concessions trentenaires restent à 25€ le M2, et pour les concessions cinquantenaires à 40€ le M2.

Aménagement de la maison Gilard : Le Conseil Municipal autorise M le Maire à solliciter les subventions existantes pour l'aménagement de studios meublés et à déposer le marché d'appel d'offre pour les architectes.

Les finances de la commune :

Le Conseil Municipal, décide de maintenir pour 2020 les taux appliqués en 2019 soit :

✓ Taxe d'habitation :	11.89 %	}	83 737.08 €
✓ Taxe foncière du bâti :	6.90 %		
✓ Taxe foncière du non bâti :	17.64 %		

- ❖ **Le budget communal :** Le compte administratif 2019 laisse apparaître un résultat cumulé de fonctionnement de + 881 278.85 € qui est reporté sur le BP 2020 en recettes de fonctionnement à l'article 002, et un résultat d'investissement cumulé de + 327 819.70 € qui est reporté en recettes d'investissement à l'article 001.

Le budget communal 2020, s'équilibre en recettes et en dépenses et se décompose comme suit :

Fonctionnement : 1 495 752.88 €

Investissement : 1 313 609.54 €

- ❖ **Le budget lotissement Les Grandes Versannes :** En 2019, aucune opération n'a été réalisée, ni en dépenses ni en recettes sur ce budget. Les résultats 2019 reportés sont donc : 187 276.89 € en dépenses de fonctionnement à l'article 002 ; et 253 449.29 € en dépenses d'investissement à l'article 001.

Le Budget Primitif 2020 du lotissement, s'équilibre en recettes et en dépenses et se décompose comme suit :

Fonctionnement : 665 901.72 €

Investissement : 591 253.12 €

Subventions : En 2020, la mairie verse pour 5505€ à diverses associations. Concernant les subventions sollicitées par les Clubs sportifs, le Conseil Municipal continue d'accorder 15€ par enfant de moins de 16 ans domicilié dans la commune.

Acquisition d'un broyeur : Compte tenu de son âge le broyeur a été remplacé. La mairie sollicite une partie de la dotation du département de la Vienne dans le cadre du volet 3 du programme ACTIV' 2016/2021.

Projet de vidéoprotection : La société SRT Communication basé à Couhé, va réaliser l'installation de caméras de vidéo protection dans le secteur de l'école, de la mairie et du parking de la salle des fêtes durant l'été. Cela va aussi permettre de remettre à niveau le réseau informatique de l'école. Ces travaux seront financés par l'autre partie de la subvention ACTIV' ; volet 3.

L'école de Saint Pierre d'Exideuil à l'heure du confinement puis du déconfinement !

Chapitre I : LE CONFINEMENT

Le 12 mars, nous apprenions que toutes les écoles de France allaient fermer à partir du lundi 16 mars. Les 3 enseignantes de l'école ont choisi de créer un padlet par classe, outil très facile d'utilisation pour envoyer le travail aux élèves. Il s'agit d'une manière d'enseigner nouvelle pour tous. Il a donc fallu s'adapter ! Toutes les familles se sont investies de manière régulière et sérieuse.

Des vidéos, des cours en visio, des mails, des appels téléphoniques ont permis de garder le lien.

Pour les familles non connectées, des enveloppes contenant le travail étaient déposées à l'école par les maîtresses. Très vite, il est apparu que les enfants se manquaient les uns les autres, c'est pourquoi un 2ème padlet spécial photos à été créé par classe. Ils pouvaient ainsi s'envoyer des nouvelles par ce biais.



La classe maternelle a continué son projet autour de la ferme puis après les vacances de printemps un projet autour des pirates.

La classe de CP a poursuivi ses apprentissages de lecture/écriture, mathématiques et a réalisé un défi par jour, le défi USEP départemental et un projet magie avec les CE1.

La classe de CE1 a poursuivi ses apprentissages à l'aide d'un plan de travail hebdomadaire et à participer à la réalisation d'une web radio pour se mettre dans la peau d'un journaliste : 7 éditions différentes toutes plus rigolotes les uns que les autres : météo, interview, critique cinéma ou littérature, publicité, actualité...

Chapitre II : LE DECONFINEMENT

A partir du 12 mai, les enfants volontaires sont revenus à l'école dans le cadre d'un protocole sanitaire strict : 19 élèves ont été accueillis et se sont vite adaptés aux nouvelles conditions. Ceux restés à la maison ont pu encore bénéficier des envois par padlet et mails comme dans tout le RPI.

A partir du 8 juin, d'autres élèves volontaires ont été accueillis toujours dans le cadre du même protocole sanitaire (31 élèves). L'enseignement à distance s'est poursuivi pour les autres.

En maternelle, le nombre de demandes étant plus important que le nombre de places (10), un dispositif 2S2C (Sport/Santé/ Culture et Civisme) a été mis en place par la municipalité afin de pouvoir accueillir tous les élèves. Un éducateur sportif du club de Handball de Civray et une animatrice environnement de l'association Cicérone de Civray viennent chaque jour prendre en charge un groupe, par demie journée. Ce dispositif est financé par l'Education Nationale.

Les enfants sont ravis de découvrir ces nouvelles activités et les familles sont satisfaites de pouvoir laisser leur enfant chaque jour à l'école. Ailleurs, les enfants ont souvent été scolarisés à mi-temps.



Chapitre III : LE RETOUR POUR TOUS

A partir du 22 juin, tous les enfants doivent à nouveau revenir à l'école de manière obligatoire. Le protocole sanitaire est allégé. Toutes les familles ont répondu favorablement. Les enseignantes sont ravies de retrouver l'ensemble de leur groupe-classe, enfin !

Chapitre IV : EPILOGUE

Les vacances d'été commenceront le 03 juillet et sonnera alors l'heure du repos bien mérité pour tous les acteurs engagés (enseignants, personnels municipaux et élus) dans cette période si particulière.

La Directrice de l'école Maurice Giraud : V. Nonnet.

Crise COVID 19 :

Remerciements aux bénévoles qui ont confectionné des masques



Pendant cette période si particulière des bénévoles se sont activées à la fabrication de masques en tissu. La mairie a financé les fournitures nécessaires. Ces masques étaient destinés aux administrés de la commune les plus fragiles. Grâce à cet effort collectif, plus de 300 masques ont ainsi été confectionnés.



Les élus ont pu ainsi distribuer par la suite aux Exidoliens et Exidoliennes de plus de 65 ans ces masques, aux normes AFNOR, permettant de les protéger et protéger les autres de ce virus.

Le Maire tient à souligner cet élan de solidarité dans ces moments difficiles et remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à cette initiative.

COVID 19 : Comité des fêtes

Après avoir attendu les dernières annonces gouvernementales, peu de choses ont évolué concernant les manifestations : les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits, la distanciation, le port du masque, le lavage systématique des mains sont toujours en vigueur. Dans ces conditions, pas de repas possible et pour le feu d'artifice, il faut un encadrement énorme de bénévoles.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que je viens vous annoncer l'annulation de notre traditionnelle balade. Comme de nombreuses manifestations, celle-ci sera reportée à l'année prochaine, en souhaitant vous retrouver toujours aussi nombreux. Dans cette période difficile, prenez soin de vous.

Le président : JC Biarnais

ÉTAT CIVIL Arrêté au 30 JUIN 2020

MARIAGES

*Géraldine CAIL,
Mariée le 22 juin 2020 à
Mamadou MARY*

DECES

*LAROUSSE Gérard décédé le 25 janvier 2020
PERROT Christian décédé le 7 février 2020
BONNIN Monique décédée le 29 mars 2020
ANTIGNY Raymond décédé le 7 avril 2020
NICOLAUD André décédé le 12 mai 2020*

**LA DECHETERIE EST OUVERTE TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI MATIN ET LE MARDI APRES-MIDI
DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE DE 8H30 A 12H ET DE 14H A 18H -
DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS DE 8H30 A 12H ET DE 14H A 17H -**

RAPPEL : Les encombrants (pneus, gros cartons, électroménagers, bois, fer) doivent être déposés en déchèterie
POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 05.49.87.00.59 / SIMER ECOPOLE SILLARS 05.49.91.96.42

NEWS

LA REDEVANCE INCITATIVE ET LE RETOUR DU RAMASSAGE AU PORTE A PORTE SERONT MIS EN PLACE POUR 2022, POUR PLUS D'INFORMATIONS :

https://www.simer86.fr/files/mediatheque/jdt_24_planches_bd.pdf



Le ramassage est effectué à St Pierre d'Exideuil les lundis (excepté Marigné) hormis si celui-ci tombe le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le jour de Noël.

Pourquoi attendre que le camion soit déjà passé pour venir déposer ses poubelles ???
Pensez à ceux qui habitent près des points de collecte ! (nuisances olfactives).

Réalisé et imprimé par la Mairie de St Pierre d'Exideuil